

Nantes, le 8 novembre 2019

2^{ème} rencontre régionale des maires en Pays de la Loire 3 ans d'actions coordonnées avec les élus locaux pour la santé

Ce vendredi 8 novembre, la Région a organisé la 2^{ème} rencontre régionale des maires des Pays de la Loire. Près de 300 maires étaient réunis et accueillis à Sablé-sur-Sarthe par Christelle Morançais, présidente de la Région, pour échanger sur les enjeux de la Santé. Accès aux soins de proximité, prise en compte des besoins nouveaux, développement de la télémédecine, médecine du futur... La santé est aujourd'hui la première préoccupation des Français. Dans les Pays de la Loire, cette préoccupation est d'autant plus importante que notre Région doit relever des défis stratégiques pour garantir l'accès aux soins de tous les Ligériens. C'est pourquoi, afin de lutter contre le risque d'une fracture sanitaire et l'installation de déserts médicaux, la Région des Pays de la Loire a fait le choix d'une action volontariste en faveur d'une santé pour tous et sur tous les territoires. Le Plan régional d'accès à la santé 2017-2020 construit avec les élus, les professionnels de santé et l'Agence régionale de santé a permis de mettre en œuvre 15 actions concrètes, pragmatiques et innovantes, visant notamment à accompagner l'installation et le maintien de professionnels de santé dans les territoires déficitaires, et mobiliser une enveloppe de 10 M€ sur 4 ans.



« Nous avons choisi de placer la santé au cœur de notre 2^{ème} rencontre régionale des maires, car **face à des besoins de santé croissants au sein de la population ligérienne, liés à la fois à une forte natalité, au développement des maladies chroniques, au vieillissement de la population et à une forte attractivité, il est plus que jamais nécessaire pour la Région de continuer à être aux côtés des élus locaux pour accompagner, innover et agir en proximité sur ces enjeux.** Le Plan régional d'accès à la santé a permis de doter les territoires d'une véritable boîte à outils pour accompagner leurs projets, que ce soit via le Fonds innovation, le soutien financier aux Maisons de santé, l'aide d'urgence pour les communes etc. Aujourd'hui, nous poursuivons notre engagement financier et notre action pour favoriser l'élaboration de solutions pérennes et innovantes au service des territoires. » souligne **Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.**

Un meilleur accès aux soins pour tous

Alors que les progrès de la médecine permettent de mieux soigner les maladies et d'allonger l'espérance de vie, l'accessibilité aux soins est de plus en plus compliquée, que l'on soit en zone rurale, péri-urbaine ou urbaine. **A travers le plan santé, la Région soutient l'ouverture de Maisons de santé pluri professionnelles (MSP) sur tous les territoires et encourage le développement d'une offre de santé de proximité.** 25 MSP ont ouvert leurs portes en Pays de la Loire depuis 2016. La Région investit chaque année 2,6 M€ pour ces équipements (soit, en moyenne, 30 % du coût global des projets), ce qui en fait le premier financeur. « Nous voulons soutenir d'ici à 2021 la construction de 10 projets supplémentaires de MSP en Pays de la Loire », explique **Maurice Perrion, vice-président de la Région en charge des territoires.** « Ces établissements répondent à l'évolution des modes d'exercice de la médecine et sont une des réponses à la désertification médicale. »

L'accompagnement des élus locaux, qui jouent un rôle fondamental dans l'organisation d'une santé de proximité adaptée aux besoins de chaque territoire, est un des piliers de l'action régionale. C'est avant tout le travail collaboratif des élus, des professionnels de santé et des acteurs régionaux de la santé – comme l'Agence régionale de la santé – qui est un préalable à la réussite des projets de santé. Raison pour laquelle la

Région se mobilise pour accompagner ces acteurs à construire et animer des projets de santé efficaces, en tenant compte des réalités du terrain, une action qui mobilise chaque année une enveloppe de 90 000 € qui a déjà bénéficié aux communautés de communes de l'Île de Noirmoutier (85) ou Loué-Brûlon-Noyen (72).

Pour répondre à un manque chronique de médecins traitants, la Région participe aussi à la mise en place d'actions urgentes et innovantes. Ainsi, à Laval, ce sont des médecins retraités ayant repris une activité à temps partiel et des internes en médecine qui accueillent les patients au centre médical Henri-Dunant. L'initiative est également conduite à Saumur (49). Et pour sensibiliser davantage encore les praticiens à s'installer et à exercer sur les territoires en tension, la Région finance des maisons de santé universitaires dans lesquelles les médecins alternent travaux de recherche et consultations.

Dans un contexte de raréfaction de médecins sur certains territoires ruraux la Région des Pays de la Loire soutient aussi la télémédecine qui apparaît comme une solution efficace pour remédier aux déserts médicaux et permettre l'émergence d'une meilleure qualité de soins. La création d'un fonds régional d'accompagnement à l'innovation en santé permet ainsi d'identifier et de soutenir des initiatives innovantes d'acteurs locaux. Il a ainsi contribué au déploiement de la télémédecine à l'échelle globale d'un territoire, sur la métropole du Mans : ce projet met en réseau les compétences d'un hôpital local et des lieux où sont possibles des consultations de proximité (EHPAD, Maisons de santé, cabinets médicaux...). En pratique, 28 établissements et structures sont désormais en relation avec ce centre hospitalier. Cette initiative permet aux patients de bénéficier de télé-expertise et de téléconsultation dans le domaine de la dermatologie.

« Avec le Plan santé régional, nous sommes dans une démarche visant à soutenir les territoires les plus fragiles, sans laisser les autres de côté. Afin d'être efficace, l'action régionale ne peut s'appuyer que sur des politiques locales volontaristes : sensibiliser les élus locaux, mobiliser les acteurs sociaux et économiques, stimuler la mise en réseau des professionnels de santé. C'est un exercice coordonné à l'échelle de tout un territoire qui est recherché. » commente **Catherine Deroche, conseillère régionale en charge de la santé.**

Une anticipation des actions et des besoins, sensibilisation et formation

Dans un contexte de réforme nationale du système de santé, la mobilisation locale est plus que jamais d'actualité. La Région des Pays de la Loire y prend toute sa part en actionnant d'autres leviers, notamment pour sensibiliser les jeunes à leur santé et aux formations dans ce secteur.

Aides-soignants, accompagnants éducatifs et sociaux, infirmiers, kinésithérapeutes, sages-femmes... La Région est pleinement engagée dans les actions de formation pour répondre aux besoins. En Pays de la Loire, les formations sanitaires et sociales représentent près de 9 000 étudiants et plus de 70 établissements de formation. Ces structures délivrent 25 diplômes d'État, avec de forts débouchés : 90 % des élèves trouvent en effet un emploi moins de 12 mois après la fin de leur formation. Ces formations sont ouvertes aux jeunes, aux adultes en reconversion, aux salariés en promotion professionnelle et la Région propose de nombreuses aides aux apprenants pour les financer.

Parce que la prévention chez les jeunes est particulièrement pertinente, leur permettant de devenir acteurs de leur propre santé et réduit fortement les conduites à risque, **la Région développe des actions d'éducation à la santé auprès des lycéens et apprentis leur permettant d'aborder différentes thématiques comme la nutrition, la vie affective et sexuelle, la prévention des conduites addictives...** Elle a également développé le e.pass santé, un nouvel outil 100 % dématérialisé au service des jeunes qui leur donne accès à des consultations médicales, des analyses et à la délivrance de contraceptifs, tout cela de manière anonyme et gratuite.

Enfin, **la Région accorde une place importante à la thématique santé – environnement**, en lien avec les problématiques de l'habitat, de qualité de l'air et de l'eau... Elle s'est engagée, avec l'État et l'Agence régionale

de santé, dans un nouveau plan régional santé environnement, dont l'objectif est de poursuivre la préservation et l'amélioration de l'environnement, l'un des facteurs déterminants de la santé.

Les perspectives d'actions pour 2020

Fort de ce bilan et de ces actions portées en transversalité, **la Région poursuit son engagement financier pour accompagner les collectivités et leurs projets de santé et mobilisera de nouveaux crédits pour déployer la télémédecine dans les territoires impliquant les hôpitaux, les EPHAD et les MSP.** L'élaboration d'une « plateforme ressource » (site internet, animation de réseaux d'animateurs, journées d'échanges...) est en réflexion pour favoriser les échanges d'expériences et d'initiatives entre élus, techniciens territoriaux et professionnels de santé, pour initier de nouvelles expériences et innovations au plus près des besoins des territoires en partenariat avec l'ARS et l'ensemble des acteurs concernés.

En matière de formation, la Région se mobilise sur l'objectif de développer en proximité un accompagnement spécifique des étudiants en santé afin de les fidéliser et les inciter à s'installer sur les territoires qui en ont le plus besoin. Ainsi, elle va apporter son soutien en 2020 à l'expérimentation portée par le Professeur Lerolle, Doyen de la faculté de santé de l'université d'Angers, qui consiste à développer des postes pour accompagner et former au mieux les étudiants en milieu hospitalier au plus près des lieux où le besoin démographique est prégnant et notamment dans les hôpitaux de proximité.

La Région souhaite également définir en 2020 une stratégie régionale Alimentation et Santé en partenariat avec l'ARS et l'ensemble des acteurs concernés afin de renforcer les connaissances pour mieux sensibiliser sur les enjeux de la santé et de l'alimentation et accompagner la transition alimentaire dans de nouveaux défis. La première étape sera l'adoption à l'occasion du vote du budget 2020 d'une Ambition régionale alimentation-santé afin d'initier la démarche de concertation pour la définition de notre future stratégie.

L'action régionale en matière de Santé, Focus en Sarthe

Depuis 2016, la Région a conduit une action particulièrement volontariste en Sarthe en matière de santé. Elle a ainsi soutenu les investissements de **trois nouvelles MSP** à Fyé, Vibraye et Beaumont sur Sarthe permettant l'installation de 33 professionnels de santé, **trois cabinets médicaux** communaux à Auvers le Hamon, Champagné et Savigné l'Evêque pour maintenir ou attirer, parfois en urgence, des professionnels.

La Sarthe est également le département pilote de la région pour déployer une nouvelle génération de télémédecine : l'exemple du pôle métropolitain du Mans est à ce titre emblématique et le secteur Alençon-Mamers lui a emboîté le pas.

La Région a également piloté entre février et avril dernier **une démarche innovante d'appui au territoire de la Communauté de communes des vallées de la Braye et de l'Anille.** Trois mois de travail de terrain auprès des acteurs locaux (élus, professionnels de santé libéraux, hospitaliers) pour définir des pistes concrètes d'actions sur le territoire en vue d'y maintenir et d'y installer de nouveaux professionnels de santé. Ce travail de mise en réseau et d'animation se poursuivra via le recrutement d'un animateur local santé que la Région finance à hauteur de 90 000 € pour trois ans.

Enfin, la Sarthe est le département sur lequel la Région expérimente actuellement un **soutien à des équipements hospitaliers structurants innovants tels que le cyberknife** (1 million d'euros d'aide régionale) qui équipera le futur pôle de cancérologie qui deviendra ainsi le 2nd au rang régional et le 5^{ème} au rang national, ou le centre de soins dentaires du CH du Mans (200 000 € d'aide régionale) qui va former en proximité de futurs chirurgiens-dentistes et permettre également de soigner dès 2020 une patientèle locale.